



# FAQ

(FOIRE AUX QUESTIONS)

## **Tarifs électricité (ELE) 2022**

---

Bulle, le 31 août 2021

# 1 De quoi se composent les tarifs de l'électricité ?

Le **prix global** de votre électricité se décompose en 3 parties distinctes :

La partie "**énergie**" est la composante tarifaire permettant d'acquérir de l'énergie électrique, soit l'achat d'électricité auprès de différents producteurs. Le cas échéant, cette partie comprend également la plus-value écologique qui garantit l'origine renouvelable de l'électricité.

La partie "**acheminement**" est la composante tarifaire permettant d'assurer l'exploitation et le renouvellement des infrastructures du réseau. Ce dernier est divisé en plusieurs secteurs : national, cantonal et local. Ce dernier comprend les coûts du réseau de Gruyère Energie, mais également des coûts des réseaux national et cantonal sur lesquels Gruyère Energie n'a pas d'influence.

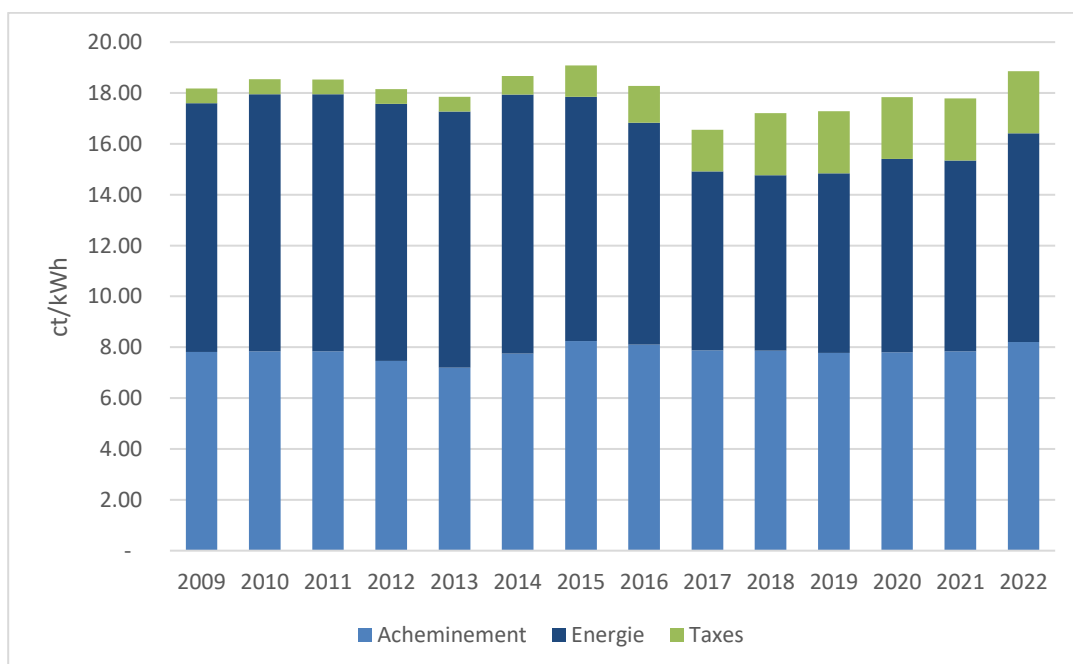
La partie "**taxes**" est la composante tarifaire permettant de collecter les diverses taxes, notamment fédérales et communales, qui sont ensuite reversées intégralement aux bénéficiaires finaux.

# 2 Quelle est l'évolution des tarifs en 2022 ?

L'année 2022 connaîtra une augmentation des tarifs d'électricité d'environ 4.6 %, soit près de 3 francs par mois pour un ménage moyen. Une gestion maîtrisée des processus d'approvisionnement par Gruyère Energie a toutefois permis de contenir cette hausse et de garder des tarifs parmi les plus attractifs du canton.

Les explications en détail :

## L'évolution des tarifs d'électricité :



### **La composante « Energie » :**

Les prix de l'énergie électrique sur les marchés de gros ont régulièrement augmenté ces dernières années. Cette hausse généralisée - fortement marquée en 2021 et qui influence de manière importante les tarifs 2022 - est notamment liée à la reprise économique consécutive à la pandémie. Une gestion maîtrisée des processus d'approvisionnement par Gruyère Energie a toutefois permis de limiter cette augmentation.

### **La composante « Acheminement » :**

L'importante hausse, annoncée, des coûts de transport sur les réseaux électriques, cantonal (Groupe-E) et national (Swissgrid), se répercutera également sur les tarifs 2022. Du côté de Gruyère Energie, une bonne gestion de ses propres coûts de fonctionnement permet de contenir une part de cette augmentation.

### **La composante « Taxes » :**

Les taxes pour les énergies renouvelables restent inchangées de leur côté à 2.3 ct/kWh, soit au niveau du maximum légal actuel.

### **Remarque importante :**

L'adaptation tarifaire par client étant dépendante des caractéristiques de consommation de chacun, il y a donc lieu d'indiquer que l'évolution des tarifs n'est pas linéaire pour tous les consommateurs.

## 3 Choix du mix énergétique

### 3.1 De quoi parle-t-on ?

Gruyère Energie propose à sa clientèle une gamme de 4 produits avec comme mix de base une électricité 100 % renouvelable. Le choix du mix de l'électricité fournie peut être changé à tout moment sur demande.

- Le produit de base « **le choix MALIN** » se compose majoritairement d'énergie renouvelable d'origine alpine (hydroélectricité). Le reste étant couvert par d'autres énergies renouvelables (solaire, biomasse, etc.)
- Le 2<sup>e</sup> produit « **le choix LOCAL** » propose une énergie d'origine locale dont la part de solaire atteint les 30 % (reprise de l'énergie des centrales photovoltaïques de Gruyère Energie et des autoproducteurs qui injectent leur surplus de production sur notre réseau). Les 70 % restants sont issus de l'usine hydroélectrique de Charmey.
- Le 3<sup>e</sup> produit « **le choix VISIONNAIRE** » est une solution qui privilégie le photovoltaïque avec une part de 90 % de cette énergie comprise dans le mix. L'origine de l'électricité est la même que pour le produit LOCAL.
- Le dernier produit « **le choix CONSERVATEUR** » correspond à une énergie de provenance européenne dont l'origine est principalement non renouvelable (nucléaire, gaz, etc.).

### 3.2 Davantage de solaire pour 2022

Les mix énergétiques de Gruyère Energie font peau neuve en 2022. Au menu : une offre simplifiée et davantage d'énergie solaire pour choisir encore mieux le mix qui convient à chacun. En effet, la forte croissance du nombre d'installations photovoltaïques reliées au réseau de Gruyère Energie – plus de 500 – permet de renforcer la part de cette énergie dans les mix.

Le choix LOCAL comprendra désormais un minimum de 30 % de solaire et 70 % d'autres énergies renouvelables contre 20 % de solaire et 80 % d'autres énergies renouvelables actuellement. Le choix VISIONNAIRE sera pour sa part simplifié avec un mix unique 100 % renouvelable et composé de min. 90 % d'énergie solaire. Augmentation également de la part de solaire dans le choix MALIN.

# Laissez parler votre instinct

Chacun sa manière de consommer,  
chacun son mix énergétique !

EN 2022, NOUS SIMPLIFIONS NOS OFFRES POUR NOUS ADAPTER PLUS RAPIDEMENT À VOTRE NATURE

## NOS MIX 2021

LE CHOIX MALIN	LE CHOIX LOCAL	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX CONSERVATEUR
<b>Source</b> ☾ 90% min. ☀ 10%	<b>Source</b> ☾ 80% ☀ 20%	<b>Source</b> ☀ 30% ☾ 70%	<b>Source</b> ☀ 40% ☾ 60%	<b>Source</b> ☀ 50% ☾ 50%	<b>Source</b> ☀ 45% ☾ 55%	<b>Source</b> ☀ 70% ☾ 30%	<b>Source</b> ☀ 100%	<b>Source</b> Majoritairement non-renouvelable
<b>Origine</b> Alpes 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Europe 
<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Non-renouvelable

## NOS MIX 2022

LE CHOIX MALIN	LE CHOIX LOCAL	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX CONSERVATEUR
<b>Source</b> ☾ 80% min. ☀ 20%	<b>Source</b> ☀ 30% min. ☾ 70%	<b>Source</b> ☀ 90% min. ☾ 10%	<b>Source</b> Majoritairement non-renouvelable
<b>Origine</b> Alpes 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Gruyère 	<b>Origine</b> Europe 
<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Non-renouvelable

UN UNIQUE CHOIX LOCAL DÈS 2022

### 3.3 Comment choisir un mix énergétique ?

Tous les clients peuvent opter librement pour l'un des quatre choix. Pour un client disposant de plusieurs points de livraison, il est possible d'avoir un choix différent pour chacun d'eux.

- En gardant « **le choix MALIN** », les clients préservent l'environnement sans aucun effort.
- Avec « **le choix LOCAL** », les clients optent pour les énergies renouvelables de leur région.
- Avec « **le choix VISIONNAIRE** », les clients misent tout sur l'énergie solaire locale.
- En optant pour « **le choix CONSERVATEUR** », les clients choisissent de conserver un mix énergétique peu favorable à l'environnement.

### 3.4 Que coûtent les divers produits ?





Ces nouveaux produits viennent compléter les tarifs « énergie ». Le choix MALIN est proposé par défaut et n'engendre aucun surcoût pour le client. Les autres produits (LOCAL, VISIONNAIRE, CONSERVATEUR) génèrent une modification du tarif (simple, double, double interruptible, BT Pro, MT Pro).

LE CHOIX MALIN	LE CHOIX LOCAL	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX CONSERVATEUR
<b>Source</b> 💧 80% min. 🌿 20%	<b>Source</b> ☀️ 30% min. 🌿 70%	<b>Source</b> ☀️ 90% min. 🌿 10%	<b>Source</b> Majoritairement non-renouvelable
<b>Origine</b> Alpes 🏔️	<b>Origine</b> Gruyère 🇨🇭	<b>Origine</b> Gruyère 🇨🇭	<b>Origine</b> Europe 🇪🇺
<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Renouvelable	<b>Particularité</b> Non-renouvelable
<b>Prix</b> Inclus dans le tarif de base	<b>Prix</b> + 0.80 ct./kWh <i>Particuliers</i> + 3.00 CHF/mois* <i>PME</i> + 26.65 CHF/mois**	<b>Prix</b> Dès + 1.70 ct./kWh <i>Particuliers</i> Dès + 6.40 CHF/mois* <i>PME</i> Dès + 56.65 CHF/mois**	<b>Prix</b> - 0.25ct./kWh <i>Particuliers</i> - 0.95 CHF/mois* <i>PME</i> - 8.35 CHF/mois**
Hors TVA	Hors TVA	Hors TVA	Hors TVA

🌿 = nouvelles énergies renouvelables

\* Coûts mensuels moyens basés sur une consommation de 4'500 kWh/an

\*\* Coûts mensuels moyens basés sur une consommation de 40'000 kWh/an (petite à moyenne entreprise)

Fiche Tarifaire ENERGIE 2022			 LE CHOIX MALIN	 LE CHOIX LOCAL	 LE CHOIX VISIONNAIRE	 LE CHOIX CONSERVATEUR
<b>Simple</b>						
Tarif Normal	Ct./kWh		<b>8.66</b>	<b>9.46</b>	<b>10.36</b>	<b>8.41</b>
<b>Double</b>						
Tarif normal (TN)	Ct./kWh		<b>9.46</b>	<b>10.26</b>	<b>11.16</b>	<b>9.21</b>
Tarif réduit (TR)	Ct./kWh		<b>6.79</b>	<b>7.59</b>	<b>8.49</b>	<b>6.54</b>
<b>Double interruptible</b>						
Tarif normal (TN)	Ct./kWh		<b>8.86</b>	<b>9.66</b>	<b>10.56</b>	<b>8.61</b>
Tarif réduit (TR)	Ct./kWh		<b>6.63</b>	<b>7.43</b>	<b>8.33</b>	<b>6.38</b>
<b>BT Pro</b>						
Tarif normal (TN)	Ct./kWh		<b>8.85</b>	<b>9.65</b>	<b>10.55</b>	<b>8.60</b>
Tarif réduit (TR)	Ct./kWh		<b>6.39</b>	<b>7.19</b>	<b>8.09</b>	<b>6.14</b>
<b>MT Pro</b>						
Tarif normal (TN)	Ct./kWh		<b>8.45</b>	<b>9.25</b>	<b>10.15</b>	<b>8.20</b>
Tarif réduit (TR)	Ct./kWh		<b>5.99</b>	<b>6.79</b>	<b>7.69</b>	<b>5.74</b>

### 3.5 Comment y souscrire ?

Les clients satisfaits du choix MALIN n'ont aucune démarche à entreprendre puisqu'il s'agit du produit de base. En cas de volonté d'opter pour un des trois autres produits (LOCAL, VISIONNAIRE ou CONSERVATEUR), le client contactera Gruyère Energie pour lui faire part de son nouveau choix. Un formulaire online est à sa disposition pour effectuer cette opération : [www.gruyere-energie.ch/mix-energetique](http://www.gruyere-energie.ch/mix-energetique)

### 3.6 Quel est le délai à respecter ?

Les clients peuvent changer leur mix-énergétique à tout moment. Les modifications seront effectives au trimestre suivant.

### 3.7 Pourquoi ces nouvelles offres ?

#### *Nous vendons ce que nous produisons*

En investissant massivement dans le solaire photovoltaïque (mise en service de plusieurs centrales sur sa zone de desserte et reprise du surplus de production solaire chez les particuliers et entreprises) et en misant toujours sur l'hydraulique (usine de Charmey), Gruyère Energie valorise constamment les efforts consentis dans le domaine pour aujourd'hui et pour demain.

#### *Nous abondons dans le sens de la Confédération*

Au vu de ce qui précède, Gruyère Energie se positionne comme étant en phase avec la stratégie énergétique 2050 prônée par la Confédération.

#### *Nous tenons notre ligne de conduite*

Finalement, Gruyère Energie poursuit sur la voie de l'éco-responsabilité, ligne de conduite remontant à plusieurs années déjà ([voir lien vers nos valeurs et engagements](#)).